



Violence phisique et degradation

Par **Amrou**, le **28/11/2018** à **10:00**

Bonjour,

Je me me suis fais frappé au visage par mon ex conjointe et j coup de poing alors que je tenait ma fille de 6 ans dans mes bras. Ensuite je lui ai laissé notre fille , et elle l a enfermé dans sa chambre. Croyant qu elle l avait touché au visage , j etait en colere et j ai frappé dans le mur 2 coup de poing faisant deux trous.nous avons bu de l alcool tous les deux.

Cela s est passé chez elle j y etait invité, nis enfants sont en garde alternée. J ai 4 mois de surci et j ai peur qu elle porte plainte pour degradation et ainsi me faire condamner.

Je n ai pas porté plainte mais j ai etait faire un itt 1jour.

Par ailleur, une autre personne etait la , a vu partiellement les faits mais il minimise les coups de poings en gifles.

Est ce risqué pour moi ?

Que puis faire , je ne souhaite pas porter plainte.